



L'ACTUALITE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AOUT 2021

Limitation de vitesse sur la Route Départementale 34 concernant le Mont d'Aranc, la traversée du village de Résinand et les voies communales du quart Bozon et sous charrière concernant le village de Rougemont.

Mont d'Aranc : Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident de prendre un arrêté afin de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération au début du Mont d'Aranc (au dessus de la maison Scola) ce qui permettra de régler une vitesse de 50 km/h au lieu de 80 actuellement. 2 balises priorité à droite seront installées au début de l'allée de la Madone et de l'allée du Houx.

Villages de Rougemont et de Résinand : La commune ayant fait l'acquisition d'un radar pédagogique, il sera installé prochainement sur la rue du quart Bozon à Rougemont puis sera déplacé sur la RD 34 dans le village de Résinand.

Ce radar permettra de faire des relevés de vitesse qui seront analysés et qui nous permettront de prendre des décisions opportunes si besoin.

Après discussion, le Conseil Municipal valide par 10 voix POUR ces décisions.

Rétrocession d'une partie de tènement communal aux abords de la maison d'habitation de Mr BENTZ Pierre (anciennement Faverial) à Résinand.

Nous avons reçu une demande de Mr BENTZ Pierre pour pouvoir acquérir un bout de terrain communal (parcelle N° 540) jouxtant la façade de sa maison côté EST. La cession de ce bout de terrain (env 25 m2) ne gênera en rien l'accès au four banal. Après discussion les membres du Conseil donnent leur accord de principe pour la vente de ce terrain. Une proposition sera faite à Mr BENTZ prochainement.

Présentation de la carte du premier sentier pédestre (Aranc-Montcornelles aller retour)

La carte définitive vient d'être validée par les membres du groupe sentiers pédestres. Elle sera installée sur le panneau d'affichage devant la mairie et insérée dans le site internet de la commune. Nous réfléchissons déjà sur d'autres itinéraires qui permettront de découvrir le marais de Jarine, les 3 croix, Résinand et les Pézières.

Décharge de Trémont :

L'employé communal ne pouvant assurer l'ouverture de la décharge quotidiennement suite aux nombreuses demandes, il a été décidé par les membres du Conseil d'ouvrir cette décharge uniquement les mardis et vendredis matin entre 8h30 et 9h00.

Une inscription doit être déposée obligatoirement au secrétariat de mairie la veille au plus tard.

Nous rappelons une nouvelle fois que cette décharge est un service rendu uniquement aux habitants de la commune.

TRAVAUX

Chemin de Sous le Bougeon :



L'entreprise Sylvain MARGUIER (PST) a refait le revêtement et la création de 2 renvois d'eau sur le chemin de **Sous le Bougeon (Aranc)** qui avait été détérioré par les intempéries du printemps.

Broyage des bois :

L'entreprise Meygret a broyé une partie des chablis et des bois secs suite au bostryche de la forêt communale qui avaient été coupés au printemps par l'entreprise Francis Monnet. Il reste à broyer les bois de cote Barbais, de la grosse pierre et du marais.

Bouchage des trous sur les voies communales :

Les trous ont été bouchés en enrobé à froid sur les secteurs de Rougemont, Mont d'Aranc et Aranc par l'employé communal avec l'aide de Joel Grobas.

Reste à faire le secteur de Résinand, les Pézières.

Eglise d'Aranc : dispositif de la sonnerie des cloches :

Ce système étant défectueux, nous avons fait faire un devis par l'entreprise **Horloges Plaire** pour sa remise en état.

Dans un premier temps, remplacement du bobinage de l'électro-tinteur de la grosse cloche : 556 €, et entretien du système : 264 €.

Dans un deuxième temps : remplacement du dispositif de la mise en volée de la cloche : 1200 €

Travaux école :

Remplacement des serrures et canons de l'ensemble des portes de l'école, garderie et cantine afin de n'avoir qu'une seule clé pour toutes les portes.

Remise en état de nombreux éclairages dans les salles de classe.

Travaux salle polyvalente :

Remise en état de l'installation électrique en intérieur suite aux travaux effectués sur le mur SUD de la salle.

Travaux de mise en conformité suite au rapport du bureau de contrôle APAVE :

- - Remise en état de l'alarme incendie (sirène école).
- - Remplacement commande éclairage entrée et escaliers mairie.
- - Remise aux normes du tableau de protection en mairie.
- - Remise aux normes éclairage toilette / mairie et bureau des adjoints.
- - Remplacement de certains blocs de secours école et mairie.

Tout ces travaux de serrurerie et d'électricité ont été réalisés par Jean Pierre Montjouvent.

Barrière de sécurité de l'entrée de la mairie :



Dans le cadre de l'accessibilité de nos bâtiments communaux recevant du public (Loi 2005-102) il nous a été demandé d'installer une barrière sur les marches d'accès à la mairie. Cette barrière a été réalisée par Dominique Besson.

SIVU SCOLAIRE

Rentrée des classes :



Classe des maternelles de Clotilde Lançon (directrice de l'école d'Aranc)



Classe primaire de Maryline Taponat et de Kévin Martin

Effectifs :

Classe maternelle Aranc : 2 TPS, 6 PS, 6 MS et 2 GS

Classe élémentaire Evosges : 6 CE2, 6 CM1 et 8 CM2

Classe élémentaire Aranc : 7 CP, 7 CE1 et 2 CE2

TOTAL : 52 élèves.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme **Maryline Taponat** qui enseigne la classe primaire les jeudis et vendredis et à Mr **Kévin Martin** qui enseigne les lundis et mardis.

Depuis la rentrée les repas de la cantine sont livrés par un nouveau prestataire, il s'agit de l'entreprise **RPC** de Manziat (01).

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Encombrants :

Un ramassage d'encombrants a été réalisé au printemps par la commission environnement. Un deuxième est prévu le 6 novembre. Vos encombrants (limités à 3 par foyer) seront à déposer devant chez vous. Nous pouvons vous aider à les sortir.

Le ramassage débutera à 9h par les Pézières/Résinand. La tournée se poursuivra par Aranc, puis Rougemont sur le reste de la journée.

La totalité sera emmenée à la déchetterie d'Hauteville.

Poubelles :

Il a été décidé d'installer 2 poubelles, l'une aux abords de la fruitière, l'autre devant la mairie près des panneaux d'informations dans l'espoir que les visiteurs et habitants y déposent leurs déchets qui aujourd'hui jonchent trop souvent l'espace public.

COMMISSION CULTURE



Le quatuor Byron



Le public attentif

Dans le cadre du programme culturel « Les saisons d'Aranc », le quatuor Byron s'est produit à l'église d'Aranc le samedi 25 septembre. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation (élus et bénévoles) ainsi que les nombreux spectateurs venus assister à cette représentation.

URBANISME

Autorisation d'urbanisme (Demande préalable de travaux) :

- DP n° 0029 : GAIOLA Alessio : Construction d'une yourte sur le site de Montcornelles.
- DP n° 0030 : HALLO Bernard (Rougemont) : Remplacement des volets.
- DP n° 0031 : KABOUYA Medhi (Aranc) : Réfection de toiture.
- DP n° 0032 : TENAND Patrice (Rougemont) : Changement des menuiseries.
- DP n° 0033 : MONNIER Etienne (Aranc) : Aménagement d'un garage.
- DP n° 0034 : BESSON Dominique (Aranc) : Création et agrandissement d'ouvertures et changement des menuiseries.
- DP n° 0035 : PREVIATI Stéphane (Aranc) : Installation de 9 panneaux voltaïques.

INFOS PRATIQUES

Bibliothèque municipale :

En raison des contraintes sanitaires, la bibliothèque restera fermée aux lecteurs pour les permanences du samedi matin jusqu'à allègement des protocoles.

Nous travaillons à la mise en place d'un logiciel, permettant aux usagers d'accéder à un service en ligne de type « Click & Collect » et ainsi pouvoir assurer un service minimal. Les animations avec l'école sont maintenues à une fréquence d'une par mois pour la classe de maternelle et de deux par mois pour la classe de primaire.

Chats errants :

Notre commune a adhéré à la campagne de stérilisation des chats errants mise en œuvre par Haut Bugey Agglomération début 2021 pour répondre aux besoins spécifiques sur des quartiers de nos villages.

Celle-ci se déroule actuellement sur les communes du bassin oyonnaxien, Nantua, Montréal-La Cluse et Izernore .

Les services de HBA avec le Refuge animalier ne pourront intervenir sur notre secteur que début 2022. Nous ne pouvons que regretter les moyens insuffisants et les choix des communes prioritaires par HBA.

Toutefois nous voulons rendre attentifs les propriétaires de chats que, s'ils ne souhaitent pas de portée de petits chats, il est préférable de faire stériliser son animal femelle ou mâle. Cette prise de conscience fait partie des solutions pour le bien-être des animaux, éviter leur prolifération et les nuisances éventuelles. Les vétérinaires vous renseigneront sur cette démarche.

Distribution du courrier par la Poste :

Nous avons fait remonter les réclamations reçues en mairie concernant les retards observés dans la distribution du courrier auprès de la Direction des Postes.

Nous attirons l'attention des destinataires qu'ils doivent communiquer à leurs contacts leur adresse exacte, numéro, rue, code postal, ville et faire mettre à jour en cas de changement.

Il arrive que du courrier arrive avec comme adresse : Monsieur XXX, Le village, 01110 Aranc, ce qui est insuffisant.

Les tournées sont organisées en fonction des numéros et des rues. Ainsi un préposé peut effectuer la tournée sans connaître tous les habitants par leur nom.

MONTCORNELLES

Pose de la première pierre de la tour porte de Montcornelles :



Pose de la première pierre par l'équipe des maçons et des tailleurs de pierres



Les élus et les bénévoles de l'association AD 1347.

Les élus, associés, bénévoles, membres du conseil scientifique et bon nombre de visiteurs sont venus assister samedi 25 septembre à la pose de la première pierre de la tour porte du chantier médiéval de Montcornelles. Comme l'a rappelé le Président dans son discours, cette journée marquera l'histoire de Montcornelles. Durant 3 mois, maçons et tailleurs de pierres ont contribué à la réalisation des fondations de cette tour et ce malgré une météo capricieuse. Désormais les murs de la tour vont pouvoir s'élever sur une hauteur totale de 17 mètres. Lors de son intervention, le Député et Président d'Ain Tourisme, **Damien ABAD**, nous a assurés de son soutien.

VIE DE LA COMMUNE

VIE ASSOCIATIVE

MOZAIC'S

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 septembre, un nouveau bureau a été mis en place :

Président : **François Oraison**
Vice Président : **Jean François Julliard**

Secrétaire : **Martine Charasse**
Trésorière : **Marie-Claude Savey Garet**

Reprise des activités : **Bricolage** : les lundi 4 et 18 octobre, les 8 et 22 novembre et le 6 décembre à 14h00 à la salle des associations.
Vannerie et jeux : le 6 octobre à 14 heures à la salle polyvalente (le calendrier sera établi lors de la première réunion).

POLYPHONIES DU PLATEAU

Lors de la réunion du lundi 13 septembre, 16 des membres présents ont décidé de poursuivre l'activité chorale sous la direction de **Mme Couerbe**. Les membres du bureau pressentis seront officiellement désignés lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 5 octobre prochain. Les répétitions auront lieu tous les mardis soir à la salle polyvalente.
Nous tenons à remercier **Charly** pour son implication pendant plus de 10 ans dans la réussite de la chorale.

SOU DES ECOLES

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 septembre, les membres du bureau précédent ont été reconduits dans leur fonction :

Présidente : **Karine Pallet**
Vice présidente : **Anaïs Janody**

Trésorière : **Cindy Parchet**
Secrétaire : **Anne Julliard**

GASPAR

L'association **GASPAR** a organisé une gratifieria (un vide grenier gratuit), le samedi 18 septembre 2021. Les gens pouvaient déposer ou récupérer des affaires en bon état. Ce fut une belle journée et cet événement a rencontré un vif succès.
Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



AGENDA

Conseil municipal : Le lundi 4 octobre à 20h30 à la salle polyvalente.